

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 6.2  
Date de révision 24.05.2022  
Date d'impression 03.09.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Acétone  
Code Produit : 179124  
Marque : SIGALD  
No.-Index : 606-001-00-8  
No.-CAS : 67-64-1

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MilliporeSigma Canada Ltd  
2149 WINSTON PARK DRIVE  
OAKVILLE ON L6H 6J8  
CANADA  
Téléphone : +1 905 829-9500  
Fax : +1 905 829-9292

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : 800-424-9300 CHEMTREC (USA)  
+1-703-527-3887 CHEMTREC  
(International)  
24 Hours/day; 7 Days/week

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification SGH selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17)

Liquides inflammables (Catégorie 2), H225  
Irritation oculaire (Catégorie 2A), H319  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central, H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241

Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

P242

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P312

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370 + P378

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

P403 + P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Dangers non classifiés ailleurs

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- aucun(e)

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Formule	: C <sub>3</sub> H <sub>6</sub> O
Poids moléculaire	: 58.08 g/mol
No.-CAS	: 67-64-1
No.-CE	: 200-662-2
No.-Index	: 606-001-00-8

Composant	Classification	Concentration *
<b>Acétone</b>	Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3; H225, H319, H336 Limites de concentration: >= 20 %: STOT SE 3, H336;	<= 100 %
* Pourcentage de poids		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Mousse Poudre sèche

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone

Combustible.

Attention au retour de flamme.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

### **5.4 Information supplémentaire**

Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir section 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

## Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

## Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Conditions de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### Classe de stockage

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 3: Liquides inflammables

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1,200 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		STEL	750 ppm 1,800 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	250 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	500 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	500 ppm 1,190 mg/m <sup>3</sup>	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	1,000 ppm 2,380 mg/m <sup>3</sup>	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

#### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Compartiment	Valeur
Sol	33.3 mg/kg
Eau de mer	1.06 mg/l
Eau douce	10.6 mg/l



	Couleur: incolore
b) Odeur	Âcre, faiblement aromatique
c) Seuil olfactif	0.1 ppm
d) pH	5 - 6 à 395 g/l à 20 °C (68 °F)
e) Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: -94 °C (-137 °F) - lit.
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	56 °C 133 °F à 1,013 hPa - lit.
g) Point d'éclair	-17.0 °C (1.4 °F) - coupelle fermée
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite d'explosivité, supérieure: 13 % (v) Limite d'explosivité, inférieure: 2 % (v)
k) Pression de vapeur	245.3 hPa à 20.0 °C (68.0 °F)
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité	0.791 gcm <sup>3</sup> à 25 °C (77 °F) - lit.
Densité relative	Donnée non disponible
n) Hydrosolubilité	soluble, dans toutes les proportions
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'auto-inflammabilité	465.0 °C (869.0 °F)
q) Température de décomposition	Distillable à pression normale sans décomposition préalable.
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	non

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Conductivité	0.01 µS/cm à 20 °C (68 °F)
Tension superficielle	23.2 mN/m à 20.0 °C (68.0 °F)

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

## 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

mélange sulfochromique

chromyle chlorure

éthanolamine

Fluor

Oxydants forts

réducteurs forts

Acide nitrique

chrome(VI) oxyde

Danger d'explosion avec :

halogénures d'oxydes non métalliques

composés halogène-halogène

Chloroforme

acides nitrés

composés nitrosylés

hydrogène peroxyde

halogène oxydes

composés nitrés organiques

peroxydes

Réactions exothermiques avec :

Brome

Métaux alcalins

hydroxydes alcalins

Hydrocarbure halogéné

Dichlorure de soufre

l'oxychlorure de phosphore

## 10.4 Conditions à éviter

Réchauffement.

## 10.5 Matières incompatibles

caoutchouc, matières plastiques distinctes

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - femelle - 5,800 mg/kg

Remarques: (ECHA)

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 76 mg/l - vapeur

Remarques: Perte de conscience

Somnolence

Vertiges

(Fiche de données de sécurité extér.)

DL50 Dermale - Lapin - 20,000 mg/kg

Remarques: (IUCLID)

Donnée non disponible

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau - 24 h

(Test de Draize)

Remarques: (RTECS)

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - Lapin

Résultat: Irritation des yeux - 24 h

(Test de Draize)

Remarques: (RTECS)

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

Remarques: (ECHA)

Une exposition chronique peut provoquer une dermatite.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Type de Test: Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Mouse lymphoma test

Activation du métabolisme: sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

#### **Cancérogénicité**

Donnée non disponible

#### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Inhalation - Peut provoquer somnolence ou vertiges. - Effets narcotiques

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

#### **Danger par aspiration**

Donnée non disponible

### **11.2 Information supplémentaire**

RTECS: AL3150000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

En cas de résorption:

Migraine  
Salivation  
Nausée  
Vomissements  
Vertiges  
narcose  
Coma

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Reins - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

Peau - Dermatite - Basé sur l'effet observé chez l'homme

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons	Essai en dynamique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 6,210 mg/l - 96 h (OCDE ligne directrice 203)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Essai en statique CL50 - Daphnia pulex (Daphnie) - 8,800 mg/l - 48 h Remarques: (ECHA)
Toxicité pour les algues	Essai en statique NOEC - M. aeruginosa - 530 mg/l - 8 jr (DIN 38412) Remarques: (concentration limite de toxicité) (IUCLID)
Toxicité pour les bactéries	Essai en statique CE50 - boue activée - 61.15 mg/l - 30 min (OCDE Ligne directrice 209)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	aérobique - Durée d'exposition 28 jr Résultat: 91 % - Facilement biodégradable. (OCDE Ligne directrice 301 B)
Demande Biochimique en Oxygène (DBO)	1,850 mg/g Remarques: (IUCLID)
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	2,070 mg/g Remarques: (IUCLID)
Demande théorique en oxygène	2,200 mg/g Remarques: (bibliographie)

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même. Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### TDG

Numéro ONU: 1090 Classe: 3 Groupe d'emballage: II  
Nom d'expédition des Nations unies: ACÉTONE  
Étiquettes: 3  
Code ERG: 127  
Polluant marin: non

#### IMDG

Numéro ONU: 1090 Classe: 3 Groupe d'emballage: II EMS-No: F-E, S-D  
Nom d'expédition des Nations unies: ACETONE

#### IATA

Numéro ONU: 1090 Classe: 3 Groupe d'emballage: II  
Nom d'expédition des Nations unies: Acetone

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.**

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter [mlsbranding@sial.com](mailto:mlsbranding@sial.com).

Version: 6.2

Date de révision: 24.05.2022

Date d'impression:  
03.09.2022